



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

événements à Notre-Dame-des-Landes et à Nantes

Question au Gouvernement n° 796

Texte de la question

ÉVÉNEMENTS À NOTRE-DAME-DES-LANDES ET À NANTES

M. le président. La parole est à Mme Aude Amadou, pour le groupe La République en marche.

Mme Aude Amadou. Ma question, à laquelle j'associe l'ensemble des députés de mon département, s'adresse à M. le Premier ministre.

Députée de Loire-Atlantique, je suis alarmée par les multiples débordements qui ont eu lieu dans notre territoire ces dernières semaines. Nous subissons ces derniers jours l'évacuation de la dite « ZAD » – zone à défendre –, une étape nécessaire afin de rétablir un État de droit. Nous subissons aussi le blocage de l'université de Nantes par des jeunes prétendument étudiants et assurément très politisés. Nous déplorons des intimidations, le saccage de locaux, sans omettre des menaces et violences physiques. (*Exclamations sur les bancs du groupe FI.*) Comble du comble, samedi dernier, en marge des manifestations, un mannequin à l'effigie de notre Président de la République a été roué de coups, pendu et brûlé.

Le porte-parole du syndicat Solidaires a cautionné cet acte indigne. C'est la marque d'un syndicalisme pervers, qui fait preuve d'une irresponsabilité coupable, alors que notre République aurait besoin de s'appuyer sur des corps intermédiaires fermes dans la défense des valeurs de notre modèle démocratique. Heureusement, de nombreux responsables se sont insurgés contre ces pratiques antidémocratiques, à l'instar de Johanna Rolland, actuelle maire de Nantes.

Au pays des droits de l'homme, je dis oui à l'expression des opinions, oui aux revendications, oui aux manifestations : elles sont légitimes, car elles font partie intégrante de notre loi suprême, la Constitution. Mais rappelons que ces libertés individuelles et collectives, qui honorent notre nation, sont aussi assorties d'un devoir de responsabilité : la responsabilité de respecter nos institutions et leurs représentants ; la responsabilité de ne pas troubler l'ordre public ; la responsabilité, enfin, de condamner les débordements.

Nous, élus de cette assemblée, pouvons-nous accepter que nos institutions et leurs représentants soient ainsi ciblés ? Notre objectif commun n'est-il pas de léguer aux générations futures une société apaisée et respectueuse de chacun, de chaque opinion ? Non à une société dirigée par la rue ! (*Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

Monsieur le Premier ministre, comptez-vous enfin restaurer l'État de droit et prendre des sanctions à l'encontre de ceux-là mêmes qui se réclament de la démocratie, mais qui la piétinent ? (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM et quelques bancs du groupe UDI-Agir. – Exclamations sur les bancs des groupes FI et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur.

M. Gérard Collomb, ministre d'État, ministre de l'intérieur. Madame la députée, le 17 janvier dernier, le Premier ministre a annoncé la décision du Gouvernement de ne pas réaliser le nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

M. Éric Straumann. Quelle erreur !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. C'était là, selon ses propres mots, une décision de raison et d'apaisement.

M. Éric Straumann. On voit le résultat !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. Le Premier ministre annonçait dans le même temps que tous ceux qui occupaient un certain nombre de squats construits illégalement sur le site devraient quitter les lieux avant la fin de la trêve hivernale. C'est pourquoi, dans le plus grand respect des procédures,...

M. Ugo Bernalicis. Ce n'est pas vrai !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...les forces de l'ordre sont intervenues à Notre-Dame-des-Landes dès ce lundi 9 avril. Elles procèdent avec un sens profond de la déontologie,...

M. Ugo Bernalicis. Avec des grenades, oui !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...une déontologie qui a d'ailleurs été rappelée à tous avant l'intervention. Leur sang-froid est d'autant plus remarquable...

M. Éric Coquerel. Et leur violence aussi !

M. Gérard Collomb, ministre d'État. ...qu'elles ont en face d'elles des groupes dont personne ici, je l'espère, ne cautionne la violence. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir.*) Quand on procède à un tir de fusée contre un hélicoptère survolant la zone, on expose la vie des femmes et des hommes embarqués. Quand, à Nantes, on pend l'effigie du Président de la République, c'est totalement inacceptable. (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir et quelques bancs du groupe LR. – M. Olivier Faure applaudit aussi.*) Cela n'est pas l'image de Nantes ! Nantes, l'innovatrice, Nantes, la créatrice, Nantes n'a rien à voir avec les zadistes violents que l'on voit aujourd'hui ! (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes LaREM, MODEM et UDI-Agir et quelques bancs du groupe LR. – Exclamations sur les bancs du groupe FI.*)

Données clés

Auteur : [Mme Aude Amadou](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 796

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 avril 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 avril 2018](#)